Le 23 septembre 2014

Nº de dossier: R-3883-2014 Phase 2

Demande de renseignements nº 1 de la Régie à Hydro-Québec

Page 1 de 1

# DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N<sup>O</sup> 1 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (LA RÉGIE) AU TRANSPORTEUR RELATIVE AUX PROJETS LIÉS AU MAINTIEN DES ACTIFS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

- 1. Références: (i) Pièce B-0016, p. 15, tableau 2;
  - (ii) Pièce B-0016, p. 23.

## Préambule:

- (i) Le Transporteur présente le calendrier de réalisation des travaux liés au projet de remplacement des liaisons hertziennes analogiques. L'activité « Projet et mises en service » débute en septembre 2013 et se termine en octobre 2016.
- (ii) Le Transporteur mentionne, à l'égard du projet de remplacement des liaisons hertziennes analogiques :
- « Le Projet visé par la présente demande s'inscrit dans la catégorie d'investissement « maintien des actifs ». Les mises en service du Projet s'échelonnent d'octobre 2015 à novembre 2018. »

#### Demande:

- 1.1 Veuillez concilier les informations relatives aux dates de mises en service du Projet fournies aux références (i) et (ii). Veuillez expliquer.
- **2. Référence :** Pièce B-0018, p. 15.

### Préambule:

- Le Transporteur mentionne, dans le cadre de la justification du projet de modernisation des liaisons optiques (NG-SONET) en fonction des objectifs visés :
- « <u>Tout retard dans la modernisation des liaisons optiques entraîne la numérisation des protections du réseau de transport d'électricité</u> et pourrait affecter la fiabilité de ce réseau compte tenu qu'il n'y a plus de pièces de rechange. » [nous soulignons]

#### **Demande:**

2.1 Veuillez expliquer le sens de la partie soulignée de la phrase citée dans le préambule.